

REUNION DE BUREAU

17 octobre 2018

Elus présents : Jean-Claude DAURAT - Laurent BACHELERIE - Daniel FORESTIER — Mireille FONLUPT - Michel BRAVARD - Georges MORISON – Guy GORBINET — Chantal FACY –Simon RODIER -- Jean-Luc COUPAT – Stéphanie ALLEGRE-CARTIER - Suzanne LABARY.

Absents excusés : Eric DUBOURGNOUX - Isabelle ROMEUF - François DAUPHIN.

Techniciens : Olivier GALLO SELVA - Johan ROUGERON – Béatrice RIVOLLIER – Snéjana GUCESKI.

.....

Centre Culturel Le Bief : Corinne Mondin, présidente démissionnaire de l'association.

Corinne Mondin, représentante ALF et présidente du Bief informe le Bureau qu'elle a déposé sa démission et que celle-ci prendra effet, vendredi 19 octobre au soir. Elle fait un bref historique de l'association.

Le Centre Culturel existe depuis 2001. L'ex-communauté de communes du Pays d'Ambert, nouvellement créée également, a souhaité délégué sa compétence « Culture » au Centre Culturel à l'époque.

Lionel Zwenger en a été le premier directeur jusqu'à son départ en 2014. Il a été remplacé par son assistante, Frédérique Bouche.

Au cours des années, Lionel Zwenger a développé d'autres domaines d'actions culturelles autres que l'organisation de spectacle et d'exposition :

- un accompagnement en milieu scolaire,
- des résidences d'artistes.

Par la suite, d'autres communautés de communes ont adhéré et avant la fusion, le Centre Culturel couvrait la totalité du territoire ALF (hormis la Vallée de l'Ance).

Cela a permis d'élargir encore les actions du fait de la nouvelle respiration apportée sur le plan des financements :

1,80 €/habitant (cotisations) + subvention de la part de la CC du Pays d'Ambert.

Le travail très important fourni par le Directeur a permis d'établir un solide partenariat avec la DRAC. Cette dernière finance toutes les missions spécifiques du BIEF.

Les Conseils Régionaux et Départementaux interviennent également dans le financement du Centre Culturel.

L'augmentation de son rayon d'action, et de ses missions ont nécessité l'embauche de deux personnes :

2011 : Isabelle Normand. 2015 : Jean Villevieille remplacé par la suite par Benjamin Quêne, pour le développement et l'animation de la Manufacture d'Images.

En 2017, la nouvelle communauté de communes a souhaité garder la compétence « Culture ».

De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les deux structures pour qu'il y ait un accompagnement de cet outil culturel qui jouissait de la reconnaissance des partenaires extérieurs

(en 2018, malgré les restrictions de dotations dans tous les domaines, le Bief a gardé toutes ses subventions), et aussi qu'il soit soulagé car en souffrance du point de vue de l'insuffisance de son personnel. Cela n'a pas été le choix d'ALF.

Corinne Mondin rappelle qu'elle a demandé dès son entrée au Conseil d'administration du BIEF qu'il y ait parité entre les représentants des adhérents et ceux des élus. ALF a ainsi 6 représentants. Elle déclare que le Bief du fait de l'importance de sa mission sur le territoire, n'a d'association que le nom. Des problèmes de cohésion entre les salariés nécessitent la mise en place d'un règlement intérieur. Elle s'est employée à le rédiger mais il n'a pas encore été approuvé par le CA.

Elle rappelle que la gestion du Bief nécessite un souci constant pour préserver son équilibre financier et être à la hauteur des attentes de ses financeurs quant à ses actions. Jusqu'à présent, les finances sont restées saines.

Elle conclut en précisant qu'elle a travaillé dès le départ en binôme avec la Directrice Frédérique Bouche, car cette dernière, très investie dans son travail, maîtrisait parfaitement les outils.

Ne jouissant plus de la confiance des administrateurs, Corinne Mondin a pris la décision de démissionner de son poste de présidente. A la suite de cette décision, Frédérique Bouche a posé une rupture conventionnelle de son contrat. Celui-ci s'est terminé le 13 octobre.

Il devra lui être versé 13 629 €.

Actuellement sur le compte du Centre Culturel Le Bief : 35 000 €. Il manque le solde des versements de subvention du Conseil Régional et d'ALF.

M. le Président indique que les départs simultanés de la Présidente et de la Directrice révèlent un malaise certain au sein de la structure.

Les choses étaient restées en l'état sur l'exercice de la compétence culturelle par ALF, en 2017, et 2018.

- ⇒ Le bureau souhaite mener à ce sujet une réflexion, en concertation avec le nouveau président du Centre Culturel. Interrogation de la place du bief vis-à-vis de la collectivité ?
- ⇒ il est demandé expressément au Centre Culturel de ne pas s'engager dans de nouvelles dépenses sans avoir l'aval des financeurs.

M. le Président remercie chaleureusement pour tout le travail fourni et pour leur implication au cours de toutes ces années, Corinne Mondin et Frédérique Bouche.

Pistes de réflexion : fonctionnement de la piscine après sa réhabilitation (cf. Diaporama. Thomas Barthélémy)

Etat des lieux :

Utilisation des bassins : 61 h par semaine pour les trois publics : scolaires, clubs et public dont 19 h 30 pour le public.

Proposition : harmonisation et augmentation des horaires pour parvenir à la moyenne départementale qui est de 25 h.

Entre 12h 15 et 13 h 30 et 17 h 30 à 20 h, pendant les jours de semaine. La lisibilité de l'offre permettra de renforcer l'attractivité de l'équipement.

Activités sportives aquatiques gérées jusqu'à présent par le Club Nautique.

N.B. : Ces activités sont très rémunératrices. (Diapo 13 et 14).

Une réflexion est à engager à ce sujet.

Il est également à noter qu'une étude prévoyait déjà une augmentation de personnel.

Logement du gardien de la piscine n'est plus habité depuis 2008.

Proposition : utiliser ces logements pour loger les saisonniers.

Nécessité de restructurer la partie sanitaire et la cuisine en partie commune.

Equipements extérieurs de la piscine (bain à remous, pataugeoire, toboggan) :

l'étude menée par les maitres d'œuvre a montré :

- la vétusté de ces équipements,
- une fuite à localiser
- les VRD : à refaire.